

RAPPORT D'ANALYSE

Rapport d'analyse Page 1 / 4
 Edité le : 14/10/2020

S.I.E DU THIERS

601 route du Sougey
 73610 SAINT ALBAN DE MONTBEL

Accréditation
 N° 1-0618
 PORTÉE
 disponible
 sur
 www.cofrac.fr



Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 4 pages.
 La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
 Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum) et IAF (International Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.
 L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
 Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	SLA20-14852	Analyse demandée par :	ARS DT de SAVOIE
Identification échantillon :	SLA2010-1892-1		
Doc Adm Client :	ARS		
UGE :	0003 - SYNDICAT DU THIERS		
Nom de l'exploitant :	SYNDICAT DU THIERS		
Nom de l'installation :	LE THIERS HAUT SERVICE	Type : UDI	Code : 000262
PSV :	0000000272		
Point de surveillance :	CHEF-LIEU AYN		
Localisation exacte :	cuisine Mme rostaing Séverine		
Département/Commune :	73 / AYN		
Nature :	Eau de distribution		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Motif du prélèvement : CS	Type de visite : D2	Type Analyse : D2013	
Prélèvement :	Prélevé le 06/10/2020 de 13h40 à 13h40 Réceptionné le 06/10/2020 à 15h37 Prélevé et mesuré sur le terrain par / Savoie Labo - S. Trabouyer Prélèvement accrédité Cofrac selon FDT 90-520 Flaconnage SAVOIE LABO		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Date de début d'Analyse le 06/10/2020 à 16h04

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain							
Démontage du brise-jet	Oui	-	Observation				
Désinfection du point de prélèvement	Flamme	-	Observation				
Prélèvement au 1er jet	Non	-	Observation				
Traitement Collectif ou Individuel de l'eau continu (donnée client)	Oui	-	Observation				
Type de robinet	Mitigeur	-	Observation				
Mesures sur le terrain							

Doc Adm Client : ARS

Point de surveillance : CHEF-LIEU AYN

Type d'eau : T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Chlore libre (in situ)	<0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
Chlore total (in situ)	<0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
Couleur (apparente) (in situ)	Acceptable	-	Analyse qualitative	NF EN ISO 7887 Meth. A		Acceptable	
Odeur de l'eau (in situ)	Acceptable	-	Analyse organoleptique qualitative	NF EN 1622 annexe C		Acceptable	
Température de l'eau ou de mesure (in situ)	16.2	°C	Méthode à la sonde	Meth. Interne PVT-MO-009		25	#
Analyses microbiologiques							
Coliformes	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1		0	#
Entérocoques	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0		#
Escherichia coli	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0		#
Microorganismes aérobies à 22°C	19	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Microorganismes aérobies à 36°C	12	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Spores d'Anaérobies Sulfito-Réducteurs	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2		0	#
Caractéristiques organoleptiques							
Saveur	Acceptable	-	Analyse organoleptique	NF EN 1622 annexe C		Acceptable	
Analyses physicochimiques							
Analyses physicochimiques de base							
Conductivité électrique (corrigée à 25°C par compensation)	316	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888		200 1100	#
pH	8.0	Unité pH	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6.5 9	#
Température de mesure du pH	20.4	°C	Electrochimie	NF EN ISO 10523			
Turbidité	0.57	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1		2	#
Formes de l'azote							
Ammonium	< 0.03	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1		0.10	#
Nitrites	< 0.01	mg/l NO2-	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1	0.50		#
Métaux							
Antimoine total	< 0.5	µg/l Sb	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	5		#
Cadmium total	< 0.1	µg/l Cd	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	5		#
Chrome total	< 0.5	µg/l Cr	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	50		#
Cuivre total	11.3	µg/l Cu	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	2000	1000	#
Fer total	< 10	µg/l Fe	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2		200	#
Nickel total	< 1	µg/l Ni	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	20		#
Plomb total	0.28	µg/l Pb	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	10		#

Doc Adm Client : ARS

Point de surveillance : CHEF-LIEU AYN

Type d'eau : T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques							
HAP							
Acénaphène	< 0.005	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Meth. Interne PO-MO-021	0.010		#
Anthracène	< 0.005	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Meth. Interne PO-MO-021			#
Benzo(a)anthracène	< 0.001	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Meth. Interne PO-MO-021			#
Benzo(a)pyrène	< 0.003	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Meth. Interne PO-MO-021			#
Benzo(b)fluoranthène	< 0.005	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Meth. Interne PO-MO-021			#
Benzo(ghi)peryène	< 0.001	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Meth. Interne PO-MO-021			#
Benzo(k)fluoranthène	< 0.005	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Meth. Interne PO-MO-021			#
Chrysène	< 0.005	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Meth. Interne PO-MO-021			#
Dibenzo(ah)anthracène	< 0.002	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Meth. Interne PO-MO-021			#
Fluoranthène	< 0.005	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Meth. Interne PO-MO-021			#
Fluorène	< 0.005	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Meth. Interne PO-MO-021			#
Indéno(123,cd) pyrène	< 0.001	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Meth. Interne PO-MO-021			#
Naphtalène	< 0.02	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Meth. Interne PO-MO-021			#
Phénanthrène	0.006	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Meth. Interne PO-MO-021			#
Pyrène	< 0.005	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Meth. Interne PO-MO-021			#
Somme des 4 HAP	< 0.012	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Meth. Interne PO-MO-021	0.100		
Composés divers							
Divers							
Acrylamide (*)	< 0.1	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET130	0.1		#
Aspect (in situ)	Acceptable	-	Observation				
Epichlorhydrine	< 0.10	µg/l	HS-TRAP/GC/MS	Meth. Interne PO-MO-027	0.1		#

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par l'arrêté modifié du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation

SAVOIE LABO

Rapport d'analyse Page 4 / 4

Edité le : 14/10/2020

Identification échantillon : SLA2010-1892-1

Destinataire : S.I.E DU THIERS

François GENET
Responsable Chimie



point prélevé

